



CLASSIQUES
GARNIER

PLATINI (Vincent), « [Introduction de la troisième partie] », *Démons du crime. Les pouvoirs du truand dans l'entre-deux-guerres*, p. 349-350

DOI : [10.48611/isbn.978-2-406-12667-6.p.0349](https://doi.org/10.48611/isbn.978-2-406-12667-6.p.0349)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2022. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

Aussi drastique qu'elle soit, la surveillance implique toujours un angle mort¹. Prenons trois exemples. Aux États-Unis, la guerre contre le crime menée par Hoover se concentre sur des bandits charismatiques. Le FBI s'enorgueillit des dépouilles de « Baby Face » Nelson, Dillinger, Bonnie et Clyde. La loi triomphe. Pourtant, c'est à cette époque que la pègre se constitue discrètement en syndicat du crime, organisation nationale qui est ignorée par l'administration policière jusqu'à l'affaire « Murder, Inc. » en 1940. En Allemagne nazie, les *Vereine* ont été dissoutes, la pègre écrasée et quelques célébrités exécutées, tels les frères Saß en 1940. Pourtant, certains criminels échappent toujours à la police car ils ne fréquentent pas le monde interlope et ne correspondent pas aux catégories du *Berufsverbrecher*². Cette lacune était déjà latente dans *M*, mais Lang pointait encore une autre faille de la surveillance. Les agents qui font la descente sont à leur tour observés par les grands truands qui décident ensuite de surveiller les enfants. Puis, la pègre trouve Beckert mais elle en a oublié la police, en hors-champ, qui les arrête tous. La surveillance, même quand elle se prétend panoptique, demeure partielle. Parce qu'elle sélectionne les objets du contrôle, elle délimite de nouvelles zones d'ombre.

De cette simple idée, on tire deux enseignements. Premièrement, les logiques de surveillance induisent des domaines incontrôlés. Où se trouvent-ils ? On a vu que les discours criminologiques déterminent en partie la surveillance. La question peut ainsi se reformuler : qu'est-ce qui échappe aux conceptions du truand précédemment évoquées ? Parce qu'elles éprouvent et transforment ces représentations du crime, les œuvres creusent des failles dans le contrôle social. En arguant de l'irrationalité du crime face au savoir criminologique, en renouvelant les formes artistiques face aux clichés des représentations, en laissant entendre des voix autres que celles des autorités, les œuvres pointent des équivoques et posent des questions imprévues. C'est dans les déplacements et les

1 C. Katti, « “Systematically” Observing Surveillance : Paradoxes of Observations according to Niklas Luhmann's Systems Theory », T. Levin, U. Frohne et P. Weibel (éd.), *Critl [Space]*, *op. cit.*, p. 51-63.

2 P. Wagner, *Volksgemeinschaft ohne Verbrecher*, *op. cit.*, p. 219-225.

usages inattendus des discours admis que peut se nicher une subversion discrète, même au sein des systèmes les plus autoritaires.

Le second enseignement est d'ordre méthodologique et invite à élargir le champ de réflexion. À ne considérer les truands qu'à travers le spectre du contrôle social, nous avons créé notre propre zone d'ombre et négligé d'autres utilisations de ces figures. En dehors de la dichotomie pouvoir/résistance, il est apparu que la pègre pouvait émouvoir, séduire, amuser. Les lectures qu'en fait le public sont guidées par des préoccupations éloignées d'une logique disciplinaire. Plutôt que d'étudier les œuvres comme une propagande ou une résistance, considérons leurs usages pratiques, quotidiens, parfois surprenants. Mais comment rendre compte des innombrables actes de lecture ? Le contexte historique fournit encore des points d'appui. Les changements sociaux produisent de nouveaux besoins et de nouveaux modes de consommation. Les truands peuvent figurer ces nouvelles pratiques culturelles. Au-delà du seul domaine juridique, ils indiquent des comportements qui transgressent des normes longtemps admises. Ils répondent à la question du public : comment agir dans cette nouvelle société ? Néanmoins, cette perspective reste fragile. Le public ne consomme pas toujours l'œuvre comme le texte le supposerait. Ainsi, on abordera cette dernière section avec précaution : l'acte de lecture est trop versatile pour qu'on puisse y fonder des certitudes.